



## **Préambule CGT au CE Siège du 21 juin 2017**

*La Phase 3 d'Info 2015 se situe dans la droite ligne des phases précédentes. Au nom de l'harmonisation, la remise en cause de l'identité des chaînes, les économies de gestion et les gains de synergie sont au programme. Pour quels bénéfices éditoriaux ? Quels gains d'efficacité ? Quelle prise en compte des conditions de travail ? S'agit-il de contribuer aux 500 suppressions de postes inscrites à réaliser d'ici 2020 ? De dégager les moyens nécessaires pour de nouveaux projets communs avec Radio France, comme semble le souhaiter la tutelle ?*

### **Rédaction unique, information unique ?**

La multiplication des canaux de diffusion et la transformation des usages ne peuvent justifier une uniformisation de l'information de service public. Pour la CGT, la Phase 3 d'Info 2015 va encore accentuer la « marketisation » des éditions, la similitude des JT dans leur construction, avec les mêmes images, les mêmes interviews... et juste un peu moins de moyens pour France 3. Le Soir 3 relégué en fin de soirée, les ambitions revues à la baisse... On comprend bien que la Rédaction Nationale de la 3 sera la grande perdante. Et pourtant il y aurait tant à faire en rapprochant l'information nationale et l'information régionale, à creuser cette différenciation, atout incontournable pour le pluralisme de l'information de service public.

### **Organisation de la rédaction unique**

La rédaction unique reproduit à l'identique le modèle de France 2, gommant les spécificités de la 3, son regard décalé, imposant un encadrement issu en grande majorité de France 2.

L'éclatement des rédactions s'amplifie sur les trois étages et les deux ailes du bâtiment. A l'issue de la phase 3, 55 % des effectifs seront impactés. Quid des 45 % restant ? Imaginera-t-on les Phases 4, 5 ou 6 d'un projet interminable devenu Info 2020 ou 2025 ?

### **Service enquêtes et reportages**

Les deux services enquêtes et reportages actuels sont fusionnés et déménagent au 5<sup>ème</sup> étage, côté France 2. Le nouveau service absorbe le service des agences et des EVN (après avoir renvoyé à pôle emploi 4 CDD réguliers) et constituera un énorme service de 80 collaborateurs encadrés par 1 rédacteur en chef, 1 chef de

service et 10 adjoints. Pourquoi un service deux à trois fois plus important que les autres ? N'y a-t-il pas risque de marginalisation des autres services ?

### **Edition : le sacrifice des scriptes**

Côté édition, la phase 3 remet totalement en cause le travail des scriptes affectées aux JT de France 3. L'essentiel de leurs tâches leur est retiré pour être redistribué aux assistants et chefs d'édition. Le métier est vidé de sa substance, les effectifs réduits (de 5 à 2 vacations par jour) et de vagues promesses leur sont faites pour accéder à un poste de chef d'édition ou à des émissions de programme qui seraient loin de combler la sous activité.

Cette partie du projet est agrémentée de la création d'une nouvelle fonction non négociée dans l'accord collectif, non débattue dans l'espace métier, le-la chargé-e d'édition rédaction nationale, dont on comprend, vues les missions et activités, qu'elle aura vocation à se substituer aux scriptes. Ôtes-toi de là...

Cette partie de la Phase 3 a provoqué une émotion considérable chez les scriptes, au Siège comme en région et dans les Outre-mers. Une motion de soutien unanime a été adoptée par les élus du CCE le 14 juin, la grève des scriptes a été très suivie le 18 juin. La direction doit revoir sa copie.

### **Volet immobilier**

Le déménagement de la présidente suffira-t-il à faire passer la pilule ? Sa présence à la pointe du 3<sup>ème</sup> étage, à proximité de la rédaction nationale unique et de Franceinfo: permettra-t-elle d'entraîner le mouvement et l'adhésion ?

Ce qui pêche dans le projet, une nouvelle fois, c'est l'absence de vue d'ensemble de l'organisation. Par contre, ce qui se dessine, ce que pressentent et redoutent les salariés, c'est l'immense cascade de déménagements qui va toucher des centaines d'entre eux, sans que les finalités en soient comprises.

### **Vous avez dit qualité de vie au travail ?**

Ce qui est certain c'est que ce projet, conçu et mis en œuvre par les « sachants » de « l'entre-soi » managérial, contredit, par la méthode adoptée, toutes les orientations contenues dans l'accord sur la qualité de vie au travail qui arrive à la signature.

La CGT l'a déjà exprimé. Il n'est pas question pour elle de valider un accord dont les principes seraient contredits par les pratiques de directions qui penseraient pouvoir s'en dispenser. Il n'est pas non plus dans nos habitudes de nous satisfaire d'un rôle d'observateurs impuissants face aux changements engagés.

Nous allons donc demander à la direction d'ajouter un paragraphe au projet d'accord qui la contraigne, pour tous les projets en cours, d'appliquer les principes contenus dans le texte négocié. La qualité de vie au travail ne doit pas être une option mais une obligation à France télévisions.

Paris, le 21/06/2017